

PAR COURRIEL ET MESSAGER

Le 6 février 2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de l'entente visant la suspension
des contrats en base et cyclable intervenue entre Hydro-Québec
Distribution et Hydro-Québec Production
Dossier Régie : R-3624-2007
Notre dossier : R000239 YF

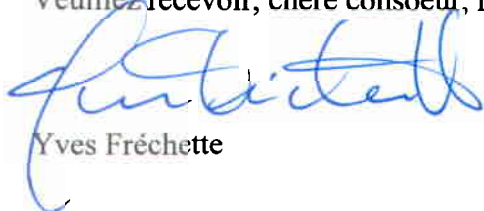
Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre du 2 février 2007 concernant le dossier décrit en rubrique.

En réponse aux demandes de la Régie, vous trouverez ci-joint la pièce HQD-2, document 1.1 ainsi que la pièce HQD-2, document 1 révisée (page 5 seulement).

Afin de planifier le déroulement de l'audience du 7 février 2007, nous désirons vous informer que les témoins du Distributeur seront MM. Daniel Richard, Hani Zayat et Yves Nadeau.

Veillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm

cc : Intervenants (par courriel seulement)